

SERVICE DE PAIE

ON CALCULE TOUT POUR VOUS!



Montréal

Avez-vous de la difficulté à gérer vos paies et à vous concentrer sur vos projets ?
Faites confiance à notre équipe spécialisée !

DES SERVICES PERSONNALISÉS SELON VOS BESOINS

- Salaire hebdomadaire
- Dépôt direct
- Journal mensuel des salaires
- Rapport DAS et CCQ
- Cessation d'emploi
- Masse salariale RBQ (électriciens)
- Déclaration de la masse salariale CNESST
- Relevés 1 et T-4 en fin d'année

COÛT HEBDOMADAIRE / EMPLOYÉ

Nombre d'employés	Tarifs
1 à 4 employés	7,00 \$
5 à 9 employés	6,00 \$
10 à 19 employés	5,00 \$
20 à 29 employés	4,00 \$
30 employés et plus	3,50 \$
Talon de paie sécurisé	0,60 \$

Tarifification sur une base mensuelle. Des frais additionnels peuvent s'ajouter.
Tarif minimal de 25,00 \$ par mois exigé.

FRAIS ADDITIONNELS POUR IMPLANTATION ET RÉIMPRESSION *

Rapport amendé CCQ, gouvernements	25,00 \$/mois
Retour sur année terminée (réimplantation)	100,00 \$
Correction T4, Relevé, Sommaire	100,00 \$
Correction de paie (peu importe le tarif)	7,00 \$/paie
Implantation de cumulatif	75,00 \$/heure
Envoi de document pour vérification gouv./CCQ	75,00 \$/heure
Production d'exemple de paie	10,00 \$/paie membre 25,00 \$/paie non-membre
Rapport mensuel d'écriture comptable	20,00 \$/rapport

TARIFICATION SERVICE DE PAIE

SAVIEZ-VOUS QUE ?

En collaboration avec l'ACQ - Outaouais - Abitibi - Nord-Ouest du Québec, nous pouvons désormais offrir le service de paie aux entrepreneurs de la province de l'Ontario !



Myliane Lépine

Adjointe administrative à la paie
1 866 220-7293 poste 213 (sans frais)
adminpaye@acqmontreal.org